

Animaux : porcins

Une année en demi-teinte

En 2004, le cheptel français est en léger recul. A l'enquête de novembre, il perd 100 000 têtes par rapport à 2003 et se situe à 14,17 millions. Cette baisse peut être attribuée en partie à la canicule du mois d'août 2003 qui avait provoqué des problèmes de reproduction chez les truies à la fin de l'été 2003. En contrepartie, le prix moyen du porc pour l'année 2004 est en progression de près de 10 % par rapport à 2003 à 1,13 €/kg, mais il faut relativiser ce sursaut puisqu'en 2001 le prix moyen atteignait 1,45 €/kg.

Le nombre de porcelets et de truies saillies est en progression, ce qui annonce des augmentations de production au cours du premier semestre 2005 et notamment au second trimestre.

Au niveau européen (UE à 15), le troupeau de truies continue de diminuer, mais le cheptel total reste globalement stable. En revanche, les 10 nouveaux pays membres, y compris la Pologne, principal pays producteur, ont perdu 6 % de leurs porcins entre décembre 2003 et décembre 2004. Les dix nouveaux pays de l'UE représentent 20 % des effectifs porcins de l'UE à 25.

Pour 2004, la situation en Poitou-Charentes est tout autre, puisque le cheptel porcin augmente de 3,6 %. Cette situation est due à la faible densité d'élevage qui a permis de garder un bon état sanitaire des troupeaux pendant la canicule de 2003 et donc de ne pas connaître le problème de reproduction enregistré au niveau national. De plus, la filière qualité est mise en avant notamment avec la Certification de Conformité Produit (CCP) du porc de la Frairie.

Définitions

Porcelets : porcelets mâles ou femelles, sevrés ou non, non encore entrés en atelier d'engraissement quelle que soit leur destination. Sont inclus les porcelets mis en atelier de post sevrage.

Jeunes porcs de 20 à moins de 50 kg : jeunes verrats de moins de 50 kg, jeunes truies de moins de 50 kg, porcs d'engraissement.

Jeunes truies de 50 kg et + : jeunes truies de 50 kg et plus destinées au remplacement des truies-mères. Elles pèsent au moins 50 kg et n'ont encore jamais mi bas ; elles sont ou ne sont pas encore saillies (les jeunes truies destinées à l'engraissement ne sont pas comptabilisées dans cette rubrique).

Truies mères : femelles ayant eu au moins une portée. Les truies de réforme sont exclues, comme dans les enquêtes structure, et placées au poste porcs à l'engrais.

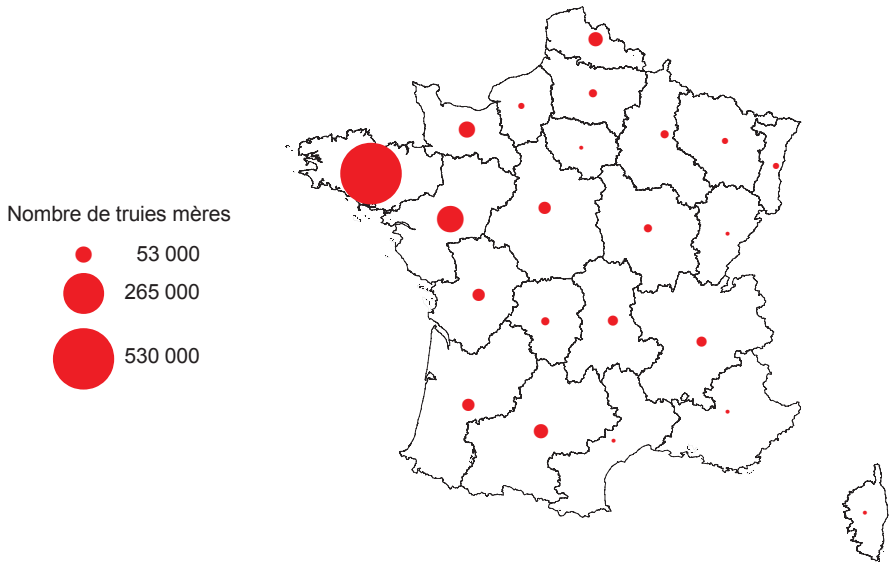
Verrats de 50 kg et plus : porcs mâles reproducteurs, non compris réforme.

Effectifs présents au 1/12/2004

	Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne	Poitou Charentes	% dans la France
Unité : tête						
Porcelets	34 000	3 900	70 000	33 800	141 700	2,7
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	18 500	1 900	36 000	14 500	70 900	2,7
Jeunes truies de 50 kg et plus	2 100	490	4 000	2 150	8 740	3,3
Truies mères de 50 kg et plus	7 000	1 450	12 600	7 740	28 790	2,8
Verrats de 50 kg et plus	140	50	380	450	1 020	3,3
Porcs de 50 kg et plus à l'engrais	41 600	3 150	76 020	27 750	148 520	2,5
TOTAL PORCINS	103 340	10 940	199 000	86 390	399 670	2,7

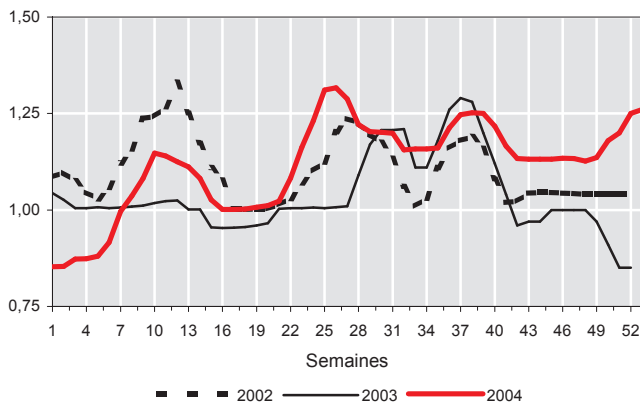
Source : Agreste - SAA 2004

Nombre de truies-mères par région en 2004



Source : Agreste - SAP 2004

Des cours en progression par rapport à 2003



Prix en €/kg net du porc breton

Source : Marché de Plérin